



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 80 (1980), p. 45-67

Jean-Philippe Lauer

Le premier temple de culte funéraire en Égypte [avec 2 planches].

#### *Conditions d'utilisation*

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### *Conditions of Use*

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711707	????? ?????????? ?????? ??? ?? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
?? ?? ?? ?? ??????? ?????? ?? ??????? ?????????? ????????????		
????????? ??????? ?????? ?? ??????? ?? ?? ??????? ????????		
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tebtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

# LE PREMIER TEMPLE DE CULTE FUNÉRAIRE EN ÉGYPTE

Jean-Philippe LAUER \*

Parmi les divers tombeaux importants de la première dynastie découverts dans les nécropoles de cette période, dite thinite, tant en Haute Egypte que dans la région memphite, aucun ne présente de vestiges ou de traces d'un sanctuaire ou temple de culte funéraire avant le grand tombeau à redans complexes 3505 découvert à Saqqarah par Walter B. Emery et que notre regretté collègue avait attribué à l'Horus Qa-â, le dernier pharaon de cette dynastie.

Cette attribution fut cependant alors contestée par certains égyptologues, en particulier par Hermann Kees qui mettait en doute que la nécropole royale ait pu avoir été dès cette époque à Saqqarah<sup>(1)</sup>. L'argument principal de Kees était que les grands tombeaux à redans du type de Négadah qui y ont été mis au jour seraient trop nombreux, soit une douzaine (voir fig. 1) pour seulement six rois depuis Aha jusqu'à Qa-â, si l'on exclut Semerkhet dont la tombe n'a pu encore être décelée là; il faudrait ainsi attribuer la moitié de ces tombeaux à des reines ou autres grands personnages, alors qu'à Oumm el-Gaâb seuls des monuments de rois avaient été découverts<sup>(2)</sup>, avec toutefois l'exception de celui de la reine Merneith; celle-ci, probablement de sang royal, paraît en effet avoir exercé la régence au début du règne d'Oudimou (= Den). De plus à Saqqarah trois sur six des tombeaux en surnombre sont datés par les sceaux précisément de l'époque de cet Horus Oudimou<sup>(3)</sup>.

N'est-il pas aisé de rétorquer à cette argumentation que si, comme nous le pensons, la nécropole d'Oumm el-Gaâb fut réservée à l'érection de cénotaphes,

\* Communication présentée à Grenoble, au II<sup>e</sup> Congrès International d'Egyptologie, le 13 Septembre 1979.

(1) Cf. Hermann Kees, «Zur Problematik

des archaischen Friedhofes bei Sakkara», *OLZ* LII, 1957, p. 12-20.

(2) *Ibidem*, p. 14-15.

(3) *Ibidem*, p. 13.

il est patent que cette pratique n'y concerna que les rois mêmes, exception faite pour la régente Merneith ? A Saqqarah, au contraire, les rois auraient le plus souvent tenu à faire édifier à proximité de leurs propres tombes celles de leurs reines, comme on le constatera plus tard au temps des pyramides. Quant à la forte proportion des grands tombeaux du temps d'Oudimou qu'on y trouve, elle doit s'expliquer par la longue durée du règne de cet Horus, qui aura eu plusieurs reines, comme ce fut le cas, par exemple, de Khéops ou de Pépi II, et il n'y a par conséquent là aucun obstacle majeur. En outre, l'une de ces trois tombes en surnombre, le n° 3507, attribuée par Emery à la reine Herneith, fut approvisionnée sous la régence de Merneith<sup>(1)</sup>, ce qui paraît indiquer que Herneith, ainsi décédée lorsque l'Horus Oudimou était encore enfant, aurait été non pas son épouse, mais peut-être sa mère ou sa grand-mère<sup>(2)</sup>. Il ne resterait donc à attribuer aux reines, épouses de ce grand roi, que les deux beaux tombeaux 3036 et 3506, ce qui n'est nullement excessif.

H. Kees voudrait, par ailleurs, écarter comme critère pour la désignation des tombes royales la considération de leurs dimensions, parce que deux des trois plus grands tombeaux de la I<sup>re</sup> dynastie avant le règne d'Oudimou seraient ceux de reines<sup>(3)</sup>. En effet, le tombeau de Négadah, le plus grand de cette période, après avoir été attribué à Ménès-Aha est généralement considéré comme celui de la reine Neithotep dont l'époux Hor Aha aurait ainsi à Saqqarah un monument funéraire, n° 3357, aux dimensions nettement moindres. Quant au très grand mastaba V de Guizeh, que l'on suppose être celui de la reine épouse de l'Horus Djjet, auquel Emery attribue le magnifique monument 3504 de Saqqarah, il couvre une superficie légèrement supérieure à ce dernier.

En ce qui concerne le tombeau de Négadah, il est fort possible, comme nous l'avions déjà proposé<sup>(4)</sup>, si l'on accepte l'hypothèse émise par Grdseloff pour résoudre l'éénigme de la fameuse tablette<sup>(5)</sup>, que ce premier très grand édifice à

<sup>(1)</sup> Cf. Peter Kaplony, *Die Inschriften der ägyptischen Frühzeit*, Wiesbaden, I, p. 90.

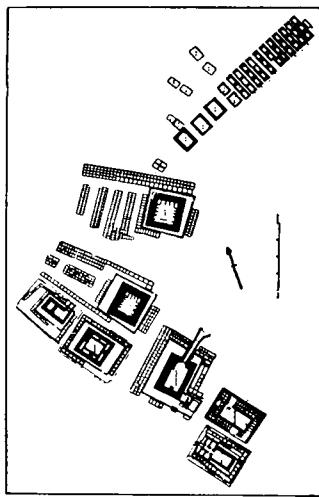
<sup>(2)</sup> *Ibidem*, p. 94; Kaplony cite là recueillis dans ce tombeau les noms d'autres personnages ayant vécu sous le règne de l'Horus Djer (= *Shtj*) ou encore plus tôt, ce qui prouve la brièveté du règne de son successeur

Djet (= *W3d*).

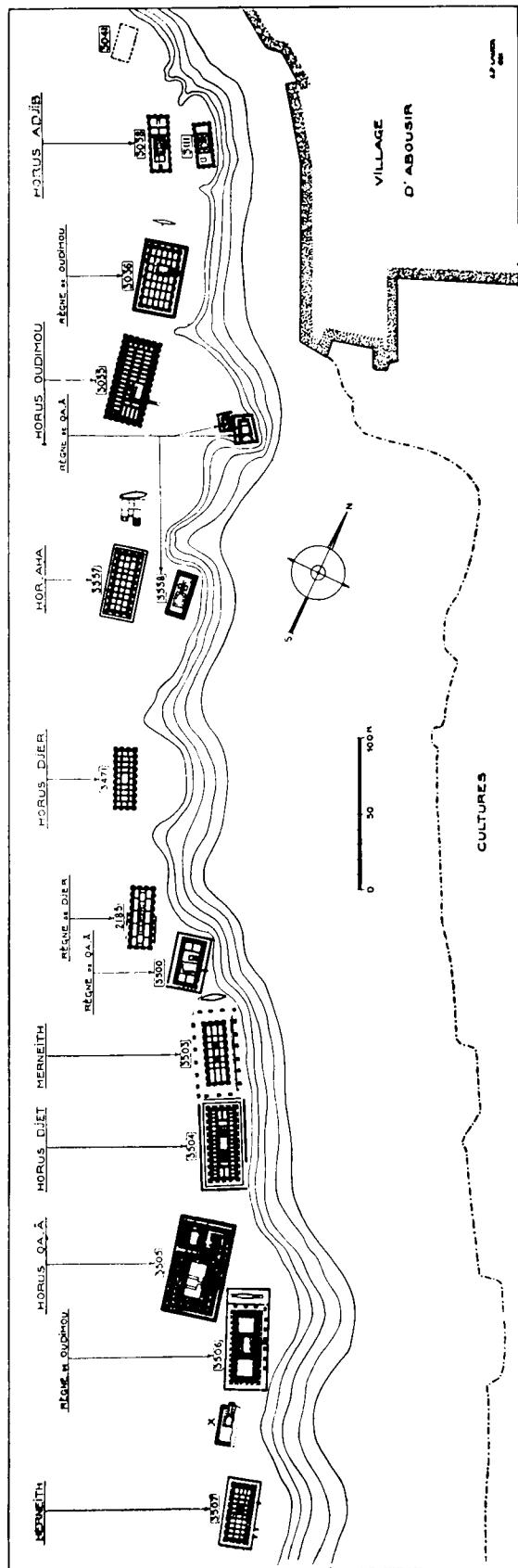
<sup>(3)</sup> Cf. H. Kees, *op. cit.*, p. 17.

<sup>(4)</sup> Cf. J.-Ph. Lauer, *CDE* 57 (Janv. 1954), p. 66-67.

<sup>(5)</sup> Cf. Grdseloff, « Notes d'épigraphie archaïque, I », *ASAE* 44, p. 279-282.



a)



6

Fig. 1. — Plans comparés des cimetières royaux de la II<sup>e</sup> dynastie réduits à la même échelle : *a.* en Abydos; *b.* à Saqqarah.

redans complexes ait été érigé pour Ménès-Narmer, après sa mort, par son fils Hor-Aha et qu'il ne se serait donc pas agi là du tombeau de la reine Neithotep. On comprendrait dans ce cas que Hor-Aha, par déférence pour son père, le grand unificateur des deux Egyptes, eût tenu à se faire édifier pour lui-même un tombeau moins vaste.

Quant au mastaba V de Guizeh, il convient de noter que si sa superficie est très légèrement supérieure à celle du tombeau de Djed, n° 3504 à Saqqarah, au contraire la longueur de ses deux façades principales est moindre (48 m 20 au lieu de 49 m 50) et de même le nombre de tombes subsidiaires l'entourant, qui n'est que de 52 au lieu de 62. Les deux monuments peuvent donc être considérés comme équivalents, comme ce fut déjà le cas pour l'Horus Djer et sa reine à Saqqarah, où les deux tombeaux 3471 et 2185, qui leur sont attribuables respectivement, ont les mêmes dimensions. Nous voyons donc que rois et reines pouvaient ainsi avoir, durant cette période de la I<sup>re</sup> dynastie, des tombes d'importance quasiment égale.

Quant aux autres tombes connues de ce type de Négadah, trois situées à Tarkhān atteignent encore 32 à 35 mètres de longueur<sup>(1)</sup>, au lieu de 41 à 50 mètres à Saqqarah, tandis que celles découvertes aux nécropoles d'Abou Roasch et de Hélouan ne dépassent guère une vingtaine de mètres. Il s'agit là vraisemblablement de personnages princiers, le décor en porte d'apparat de palais qui se retrouve à la base du *serekh*, paraissant être à cette époque l'apanage et la marque des membres importants de la famille royale des Horus.

H. Kees fit enfin état, dans la même nécropole nord de Saqqarah, de l'existence de très grands mastabas de dignitaires de la II<sup>e</sup> dynastie, sous l'Horus Nineter, qui atteignent plus de 55 mètres de long<sup>(2)</sup>. Nous rétorquons à cela que, dès avant ce règne, l'ampleur des tombes royales s'était parallèlement aussi beaucoup accrue, si l'on en juge par celle découverte sous le temple d'Ounas, où ont été recueillis des sceaux des deux premiers rois de la même dynastie, les Horus, Hotepsekhemoui et Nebrê<sup>(3)</sup> et où les chambres et galeries souterraines s'étendent

<sup>(1)</sup> Cf. Flinders Petrie, G. Wainwright, A. Gardiner, *Tarkhan I and Memphis V*, pl. XVIII, ainsi que Fl. Petrie, *Tarkhan II*, pl. XVIII et p. 4.

<sup>(2)</sup> Cf. Kees, *op. cit.*, p. 18.

<sup>(3)</sup> Cf. G. Maspero, « Note sur les objets recueillis sous la pyramide d'Ounas », *ASAE* 3, p. 185-190.

sur près de 120 mètres du Nord au Sud<sup>(1)</sup>; il est évident que la superstructure disparue de ce très grand tombeau devait s'être déployée sur une longueur au moins égale.

Une dizaine d'années plus tard, Peter Kaplony prendra la relève de cette thèse de Hermann Kees, concernant les tombes de la I<sup>re</sup> dynastie à Saqqarah, dans son savant ouvrage si documenté, « *Die Inschriften der Ägyptischen Frühzeit* ». Il s'efforce là, en effet, de l'étayer par des arguments tirés de l'étude comparée des différentes empreintes de sceaux et des documents inscrits recueillis dans les principaux tombeaux des premières dynasties tant à Saqqarah qu'à Négadah, Abydos ou ailleurs. Nous nous proposons donc tout d'abord de démontrer en nous limitant aux quatre tombeaux de la I<sup>re</sup> dynastie les plus importants à Saqqarah, attribués respectivement par Emery à Hor-Aha, et aux Horus Djed, Oudimou et Qa-â, combien fragile et insuffisante se révèle l'argumentation basée sur ces inscriptions pour dénier à ces monuments la qualité royale.

#### 1<sup>o</sup>) LE TOMBEAU 3357 À SAQQARAH, DIT DE HOR-AHA.

W.B. Emery y a recueilli des empreintes de sceaux au nom de Hor-Aha en bien plus grand nombre que celles découvertes à Abydos ou à Négadah. Nous avons là, en effet, 84 exemples d'empreintes purement royales à double rangée de *serekhs* de cet Horus se recouvrant en croix au sommet des bouchons de jarres, ainsi que trois exemples d'empreintes semblablement disposées, mais portant mention du château de Haute Egypte de Hor-Aha, auxquels s'ajoutent 89 exemples de sceaux dits de prince, où le nom de l'un de ceux-ci est apposé au *serekh* royal.

Néanmoins, malgré l'abondance de ces empreintes, P. Kaplony juge qu'on ne peut faire d'attribution certaine de ce tombeau<sup>(2)</sup>. Opposant les sceaux purement royaux à ceux où figure en plus un vocable qu'il interprète, à la suite de Helck<sup>(3)</sup>, comme le nom d'un prince<sup>(4)</sup>, il estime que les nombres de ces deux groupes

<sup>(1)</sup> Cf. Lauer, *La Pyr. à degrés, l'architecture*, I, fig. 2; *Histoire monumentale des pyramides*, I, pl. 6, a (*Bibl. d'Etude IFAO*, 39) et *Evolution de la tombe royale égyptienne jusqu'à la Pyramide à degrés* (*MDIK* 15),

pl. XX, 4.

<sup>(2)</sup> Cf. Kaplony, *op. cit.* I, p. 68-70.

<sup>(3)</sup> Cf. *ZDMG*, 103 (1953), p. 354.

<sup>(4)</sup> Cf. Kaplony, *op. cit.* II, p. 733, rem. 303.

s'équilibrant, il n'y a pas lieu de considérer ce tombeau comme celui du roi, car pour confirmer cette hypothèse, il eût fallu, à son avis, trouver également des étiquettes ou des vases gravés à son nom. Que, par ailleurs, dans ce tombeau plus de 200 inscriptions, et sans doute à l'origine trois ou quatre fois davantage, tracées à l'encre sur des poteries cylindriques presque toutes brisées, y indiquent, à la suite du *serekh* de Hor-Aha, leur contenu et leur provenance de Haute ou de Basse Egypte<sup>(1)</sup>, Kaplony n'en a cure ! Bien qu'il admette que nulle part ailleurs pareille masse de *Steuerabgaben Inschriften* n'ait été trouvée, il argue en effet, que Zaki Y. Saad n'ayant publié que 207 des 460 inscriptions relevées parmi les quelque 800 poteries emmagasinées là<sup>(2)</sup>, qui en auraient probablement toutes comporté, il ne dispose pas ainsi de l'ensemble de la documentation nécessaire<sup>(3)</sup> !

A ces divers arguments nous objecterons essentiellement que l'attribution proposée de ce magnifique tombeau au dit prince *Z<sup>3</sup>-Išt*, pour la simple raison que son nom figure sur 48 exemplaires d'empreintes de sceaux, soit une dizaine de plus que celui de *Ht*, autre prétendu prince, paraît bien arbitraire et peu fondée ! Cela d'autant que le *serekh* de Hor Aha s'y rencontre un bien plus grand nombre de fois et qu'il y a lieu, nous l'avons vu, d'ajouter encore les centaines d'autres *serekhs* tracés cursivement à l'encre sur les poteries pour marquer, sans doute, l'envoi de celles-ci à Hor-Aha.

Quant au défaut d'étiquettes ou de vases gravés au nom de ce roi, il est loisible de répondre que la ruine d'une importante partie des magasins situés en superstructure dans ce tombeau aura entraîné la destruction d'un très grand nombre d'objets, et que, d'ailleurs, aucun document gravé n'est davantage apparu aux noms de *Z<sup>3</sup>-Išt* ou des autres princes supposés.

Nous constatons ainsi que, contrairement à l'avis de Kaplony, aussi bien la documentation épigraphique que les empreintes de sceaux plaident en faveur de l'attribution à Hor-Aha de ce tombeau 3357, que confirment par ailleurs, comme nous l'avons maintes fois exposé, autant l'architecture même du monument que sa situation topographique.

<sup>(1)</sup> Cf. W.B. Emery, *Hor Aha*, p. 74-76 et pl. 20-24.

<sup>(2)</sup> *Ibidem*, p. 68 et 74.

<sup>(3)</sup> Cf. Kaplony, *op. cit.* II, p. 996-997, rem. 1591.

Le fait que Hor-Aha ait ainsi édifié son tombeau à Saqqarah, conclusion qui s'impose donc, est de grande importance historique. Ce site ayant été dès lors consacré comme nécropole royale, les tombes de tous les autres rois thinites y auront ensuite normalement trouvé également place.

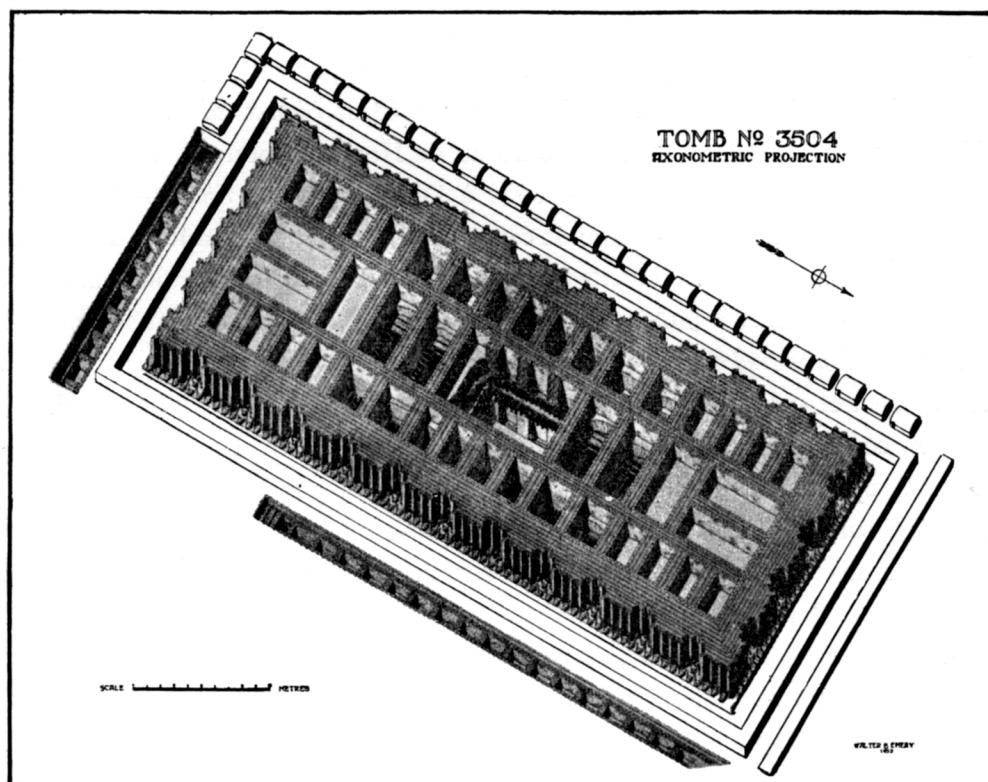


Fig. 2. — Vue cavalière du grand tombeau n° 3504 de l'Horus Djed à Saqqarah, avec ses simulacres de têtes de bœufs et ses tombes subsidiaires, par W.B. Emery.

## 2°) LE TOMBEAU S. 3504, ATTRIBUABLE À L'HORUS DJET.

Ce très vaste et magnifique tombeau à Saqqarah, entouré de 62 tombes subsidiaires, se dressait au milieu de quelque 350 paires de cornes en lyre fichées dans des têtes de bœufs, modelées en argile sur son stylobate et figurant ainsi l'immense troupeau sacrifié sans doute à la mort du personnage (voir fig. 2 et Pl. XVII, A).

L'attribution de ce monument à l'Horus Djét par son inventeur Emery a été contestée, nous l'avons vu, par Hermann Kees, puis par Kaplony dans son étude précitée.

Parmi les très nombreuses empreintes de sceaux recueillies là, il y a lieu de noter principalement, d'une part, une cinquantaine d'exemplaires purement royaux constitués uniquement de *serekhs* dont 31 au nom de l'Horus Djét et 19 au nom de l'Horus Oudimou, et, d'autre part, 75 exemplaires portant les noms d'administrateurs de domaines, dont 12 de *Htm-shmwy* et 63 de *Shm-k<sup>3</sup>-sd*<sup>(1)</sup>.

Kaplony estime, comme pour le tombeau de Hor-Aha, pouvoir attribuer avec une certitude analogue ce tombeau 3504 à l'administrateur *Shm-k<sup>3</sup>-sd* dont les sceaux sont au nombre le plus grand; cela d'autant plus que les autres documents écrits recueillis, soit sept étiquettes privées et environ 70 inscriptions cursives à l'encre sur les cruches à huile, mentionnent presque toutes également son nom<sup>(2)</sup>. Le nom de *Shm-k<sup>3</sup>-sd* figure enfin sur une tablette commémorative en ivoire de l'Horus Djét et sur un autre objet d'ivoire derrière un beau *serekh* de ce roi.

Or, en ce qui concerne la juxtaposition du nom de ce haut fonctionnaire avec le *serekh* royal sur ce dernier objet d'ivoire, il est fort probable qu'elle ait indiqué qu'il s'agissait d'un don fait par lui à son souverain. Pour le cas de la tablette commémorative, nous objecterons que sur un fragment de tablette analogue, mais dédiée à Djer, découvert dans son cénotaphe d'Abydos, ce même nom de *Shm-k<sup>3</sup>-sd* se trouvant apposé au *serekh* de cet Horus<sup>(3)</sup> il serait évidemment hors de question de contester, pour cette raison, l'attribution du monument à ce dernier !

Quant aux inscriptions cursives à l'encre sur les cruches, il s'agit d'indications de produits envoyés par *Shm-k<sup>3</sup>-sd* avec mention de la qualité et parfois de la quantité; il y a tout lieu ainsi de supposer que la destination était le tombeau royal et non celui du fonctionnaire, dont le nom marquait simplement là qu'il était à l'origine de l'envoi. Il en est de même pour les étiquettes où son nom ne figure, d'ailleurs, que sur certaines, les autres portant le plus souvent la mention de *pr-hd*, c'est-à-dire du trésor royal d'où avaient été tirés les objets correspondants. Sur l'une de ces étiquettes il est même précisé qu'il s'agissait du trésor de l'Horus

<sup>(1)</sup> Cf. Emery, *G.T.* II, p. 116 et sq.

<sup>(2)</sup> Cf. Kaplony, *op. cit.* I, p. 89.

<sup>(3)</sup> Cf. Fl. Petrie, *R.T.* 2, pl. XII, 3. Nous

constatons ainsi que *Shm-k<sup>3</sup>-sd* exerça ses fonctions officielles sous les trois règnes successifs des Horus Djér, Djét et Oudimou.

Qa-â<sup>(1)</sup>; cet envoi fut évidemment effectué lors de la restauration ordonnée par ce roi, le dernier de la dynastie et donc bien longtemps après le règne de Djed. Pareille restauration serait difficilement explicable dans le cas, prôné par Kaplony, du tombeau d'un haut fonctionnaire, alors qu'il en va tout différemment s'il s'agissait de celui d'un des aïeux de l'Horus Qa-â. Il paraît, enfin, évident que le sacrifice très probable des 62 serviteurs ou familiers enterrés dans les tombes subsidiaires<sup>(2)</sup> et l'hécatombe de ce vaste troupeau de 350 bœufs, dont nous avons fait état, ne seraient guère concevables s'il ne s'était pas agi là de la sépulture du roi même ou d'une reine particulièrement vénérée.

### 3°) LE TOMBEAU S. 3035, DIT DE HEMAKA.

Ce si imposant monument funéraire du milieu de la I<sup>re</sup> dynastie à Saqqarah fut attribué par son inventeur W.B. Emery tout d'abord au chancelier Hemaka<sup>(3)</sup>, puis à l'Horus Oudimou même<sup>(4)</sup>.

Kaplony s'est efforcé là aussi de rétablir la première attribution, mais sans y parvenir. Il estime que, presque tous les sceaux de domaines mentionnant le nom de Hemaka, on est en droit de tenir celui-ci pour le propriétaire du tombeau, d'autant que son nom est également gravé sur deux étiquettes d'ivoire, et, à côté de celui du roi, sur la lame de bois d'une grande fauille. On se trouve ainsi, ajoute-t-il, dans le cas relativement rare où aussi bien les sceaux que le reste du matériel inscrit désignent une même personne comme propriétaire de la tombe<sup>(5)</sup>. Que, par ailleurs, des inscriptions gravées sur les vases de pierre y donnent une fois un autre nom privé et par deux fois le nom de *n-sw· bity* du roi, et qu'une plaquette commémorative de l'Horus Djer y ait été en outre recueillie, cela ne constitue pas, pour Kaplony, des contre-indications ! Il a cependant écrit dans la même étude à propos du monument de la reine Merneith en Abydos, que ce tombeau montrait de façon exemplaire que pour la détermination du propriétaire d'une tombe les inscriptions gravées sont plus importantes que celles des empreintes de sceaux sur les bouchons de jarres<sup>(6)</sup> !

<sup>(1)</sup> Cf. Emery, *G.T.* II, p. 107, fig. 123.

<sup>(2)</sup> Cf. *Ibidem*, p. 142, ainsi que Emery,

*Archaic Egypt*, Penguin Book, 1961, p. 66.

<sup>(3)</sup> Cf. Emery, *The Tomb of Hemaka*, p. 1.

<sup>(4)</sup> Cf. *Idem*, *G.T.* II, p. 3.

<sup>(5)</sup> Cf. Kaplony, *op. cit.* I, p. 132.

<sup>(6)</sup> *Ibidem*, p. 94.

En ce qui concerne les étiquettes où le nom de Hemaka apparaît gravé avec la mention probable d'une fête, elles indiquent manifestement, comme nous l'avons vu au tombeau de l'Horus Djjet, l'occasion de l'envoi fait par ce haut fonctionnaire au roi, le nom de ce dernier pouvant être sous-entendu; quant à la présence du nom de Hemaka accolé à celui du roi sur la faucille, elle pourrait marquer qu'il s'agissait d'un don de sa part à son souverain. Enfin, que ferait ici la plaquette commémorative de l'Horus Djer, aïeul d'Oudimou, si ce monument n'était pas le tombeau royal ? Sa place dans celui d'un haut fonctionnaire ne saurait se justifier<sup>(1)</sup>.

Par ailleurs, bien que les empreintes de sceaux où figure le nom de Hemaka soient ici fort nombreuses, elles ne le sont guère davantage que celles qui portent les *serekhs* de l'Horus Oudimou. Or, ces différents sceaux plongent Kaplony dans une grande perplexité, car ils apportent des indications contradictoires pour la datation précise du tombeau au cours du long règne d'Oudimou. Il y a là, d'une part, des sceaux appartenant à la première partie du règne comme ceux où il est fait état du pressoir de Neith par un chancelier de l'Horus Oudimou, qui ne pouvait être déjà Hemaka, puisque le même sceau se retrouve au cénotaphe de la reine Merneith à Abydos, où son nom n'est pas encore attesté, et, d'autre part, des sceaux de Hemaka en tant qu'administrateur de domaines dont il n'eut la charge que vers la fin du règne<sup>(2)</sup>.

De même à propos de sceaux d'apparence archaïque, qui ne comportent qu'une seule rangée de *serekhs* sans autres signes, notre collègue se demande s'ils ont bien été exactement relevés, et s'ils n'auraient pas comporté à la suite l'indication d'une administration. Estimant ainsi que certaines de ces empreintes n'auraient pas été relevées de façon suffisamment précise, Kaplony avoue son impuissance à conclure tant que des données plus complètes n'auront pas été apportées<sup>(3)</sup> !

Ne convient-il pas, en tout cas, de remarquer que le fait que ces approvisionnements du tombeau 3035 aient été effectués à des périodes du règne d'Oudimou

<sup>(1)</sup> La même remarque doit être faite à propos de l'empreinte de sceau retrouvée dans ce tombeau 3035 sur un sac de cuir, où l'Horus Oudimou est figuré effectuant des courses rituelles en tant que roi du Sud et roi du

Nord (cf. Emery, *The Tomb of Hemaka*, p. 64, fig. 26); le contenu ainsi scellé ne pouvait avoir été destiné qu'à ce roi.

<sup>(2)</sup> Cf. Kaplony, *op. cit.* I, p. 118 et 132-133.

<sup>(3)</sup> *Ibidem*, p. 133.

éloignées entre elles constitue précisément l'indication que ce tombeau n'a pu être celui d'un haut fonctionnaire, car il serait inconcevable que Hemaka, personnage encore modeste au début du règne, eût pu se faire édifier dès ce moment un monument funéraire de pareille importance ? S'il s'agit, au contraire, de la tombe royale même, il n'y a aucun obstacle à ce que des approvisionnements y aient été apportés tout au long du règne, jusqu'au moment même des funérailles. L'étude des documents inscrits conduit donc, en dépit des efforts de Kaplony, à la même conclusion que celle apportée par l'architecture et la situation topographique de ce remarquable édifice funéraire, le plus vaste de tous ceux construits jusqu'alors.

#### 4º) LE TOMBEAU S. 3505 ATTRIBUÉ À L'HORUS QA-Â.

Ce très grand tombeau à redans complexes, qui comporte pour la première fois un temple de culte funéraire, a été attribué par W.B. Emery à l'Horus Qa-â, dernier roi de la I<sup>re</sup> dynastie; Hermann Kees, après quelques réticences à propos de la tombe subsidiaire unique, qui y est juxtaposée, et de la stèle au nom de Merika découverte tout à côté, paraissait l'avoir finalement admis<sup>(1)</sup> (voir fig. 3).

Cette tombe subsidiaire, accolée à la face orientale du tombeau principal, a été aménagée en face et au pied de la deuxième niche fausse-porte à partir du Sud; quant à la stèle de Merika en calcaire dur, qui porte l'effigie assise de ce personnage, accompagnée de ses nombreux titres comprenant en particulier ceux de *iry-p't* (prince héritaire) et *sm* (prêtre du roi)<sup>(2)</sup>, elle gisait à 3 mètres au Nord de cette tombe annexe. Emery, après étude de la question de l'attribution possible de cette stèle soit au tombeau principal soit à l'autre, avait formellement conclu à son appartenance au second<sup>(3)</sup>. Néanmoins, à l'encontre de cet avis, Kaplony écrit<sup>(4)</sup> : « Dieses Nebengrab liegt genau unter jener Grabnische der Ostseite,

<sup>(1)</sup> Cf. Kees, *OLZ* 52, p. 14 et 16, ainsi que *ibidem*, 54 (1959), p. 565-566.

<sup>(2)</sup> Ce titre *sm* se retrouve à Abydos sur des coupes de pierre dure offertes précisément pour la résidence du *nbty* Qa-â (cf. Fl. Petrie, *R.T.*, 1, pl. VIII, 5 et IX, 12) et peut-

être à Saqqarah (cf. Lacau et Lauer, *Pyr. à degrés*, IV, 1<sup>er</sup> fasc., pl. 9 n° 44 et 2<sup>er</sup> fasc., p. 25) où le même titre semble pouvoir être lu sous le *serekh* de Qa-â.

<sup>(3)</sup> Cf. Emery, *G.T.* III, p. 13.

<sup>(4)</sup> Cf. Kaplony, *op. cit.* I, p. 148.

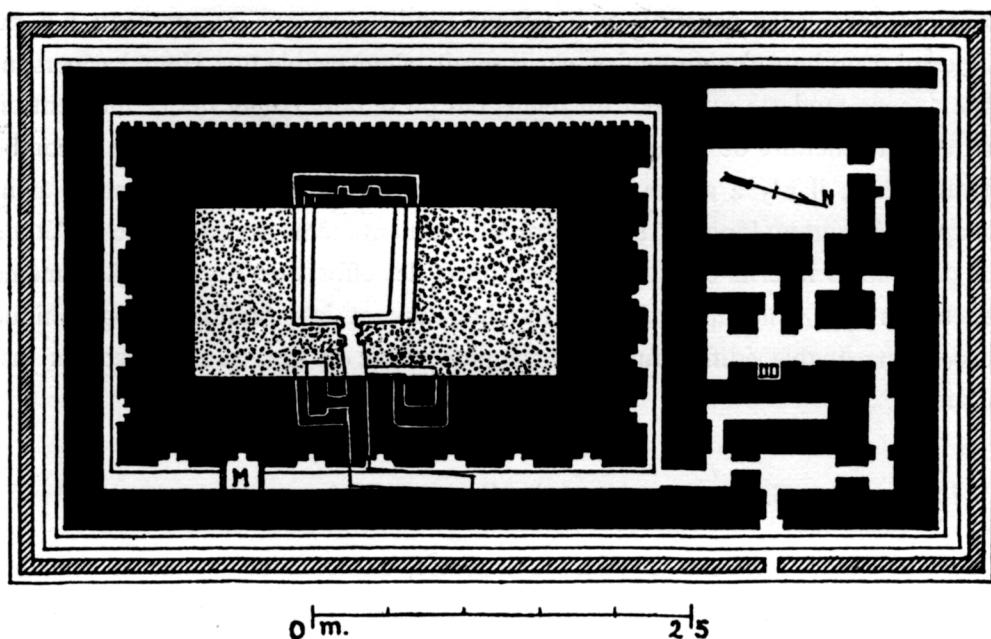


Fig. 3. — Plan du tombeau n° 3505 de l'Horus Qa-â à Saqqarah, avec son temple funéraire au Nord et la tombe de Merika en M.

wo die Stele von *Mrj-k<sup>3</sup>* gestanden ist »; or c'est ce qui resterait précisément à démontrer ! Comme on ne connaît pas d'exemples de stèles de tombes subsidiaires qui aient été accolées aux niches de la superstructure d'un grand tombeau à redans du type de Négadah, notre collègue en déduit que le propriétaire de la stèle et celui de la tombe annexe doivent être tenus pour deux personnes distinctes, et que la stèle serait par conséquent celle du titulaire du tombeau principal, dressée, dit-il, dans la « Hauptkultnische im Osten des Grabes »<sup>(1)</sup>.

Or, d'une part, il n'y a jamais de « Hauptkultnische » sur la face orientale d'un grand tombeau de ce type, où il ne s'agit pas de niches de culte, mais de fausses-portes utilisables par le *ka* toutes semblables entre elles, et, d'autre part, rien n'indique que la stèle de Merika ait pu avoir été dressée, comme le pense Kaplony, dans la fausse-porte au pied de laquelle a été creusée la tombe subsidiaire<sup>(2)</sup>.

<sup>(1)</sup> Cf. Kaplony, *op. cit.* I, p. 149.

<sup>(2)</sup> Emery (*op. cit.*, p. 11) écrivait à propos

de cette stèle : « It was lying face upwards,

resting on two stones and had probably been

Cette stèle, dont les grands côtés sont nettement incurvés (voir Pl. XVII, B), n'aurait pu avoir été encastrée dans ce type de porte d'apparat à encadrement parfaitement rectiligne. Jamais, d'ailleurs, une stèle de pierre n'a été découverte dans ces fausses-portes des tombeaux du type de Négadah, où, pour représenter le bois du vantail, le panneau était conventionnellement peint en rouge. Il faudra attendre la III<sup>e</sup> dynastie, soit plus d'un siècle et demi, pour voir apparaître, d'abord dans les souterrains de Djoser ornés de faïences bleues, ses célèbres stèles en calcaire fin, qui correspondent aux portes simulées de son palais<sup>(1)</sup>, puis au tombeau de Hésy-rê les magnifiques panneaux de bois sculptés à l'effigie de ce personnage, qui constituent les vantaux des fausses-portes du décor à redans de son couloir<sup>(2)</sup>.

Un deuxième argument de Kaplony est le suivant : un personnage de l'importance de Merika, attestée par ses titres de *iry-p't* et de *sm*, n'aurait pu avoir été enterré aussi modestement, bien que, reconnaît-il, Emery ait estimé logiquement que personne en dehors du roi même n'eût osé n'attribuer qu'une petite tombe subsidiaire à un personnage de si haut rang<sup>(3)</sup>. Or, à cet avis d'Emery il est loisible d'ajouter que le fait, précisément, que Merika aurait été ainsi le seul autorisé à accoler sa tombe à celle de son souverain, et à pouvoir donc bénéficier de sa protection directe dans l'au-delà, est la marque évidente d'une grande et insigne faveur.

Néanmoins, Merika ne fut pas chancelier du roi du Nord, comme ce fut le cas pour Hemaka vers la fin du règne d'Oudimou. N'étant ainsi certainement pas le premier personnage du royaume du Nord, on ne voit pas à quel titre il aurait pu se faire édifier ce tombeau 3505, qui, avec son temple funéraire, est le plus important de tout ce cimetière de la I<sup>re</sup> dynastie, en premier plan sur la falaise, dominant le site admirable de Memphis ?

abandoned by ancient workmen employed in the removal of stone-work from the tomb. There is evidence throughout the whole of the archaic cemetery of the systematic plundering of stone from the early monuments at a date subsequent to the ptolemaic period ». Il fit observer également que les dimensions ne correspondent pas à celles de la fausse-

porte (*ibidem*, p. 30, ainsi que pl. 23 b et 39).

<sup>(1)</sup> Cf. Firth et Quibell, *Step Pyr.* II, pl. 15-17 et 40-42, ainsi que Lauer, *Hist. monumentale des pyr.* I, pl. IX, XXV et XXVI.

<sup>(2)</sup> Cf. J.E. Quibell, *Excavations at Saqqara (1911-1912); The Tomb of Hesy*, pl. XXIX-XXXII.

<sup>(3)</sup> Cf. Kaplony, *op. cit.* I, p. 148.

En troisième lieu Kaplony estime que, en plus de la stèle de Merika portant ses nombreux titres, les autres inscriptions gravées qui ont été recueillies dans ce tombeau plaident uniquement pour son attribution à ce personnage. Son nom apparaissant, assure-t-il, sur quatre des cinq inscriptions gravées sur des vases de pierre, il ne serait guère admissible que Merika fut ainsi seul mentionné s'il n'avait pas été le propriétaire de la tombe<sup>(1)</sup>. Or, Kaplony fait erreur : d'une part les fragments gravés sont ici au nombre de huit et non de cinq, et, d'autre part, seuls trois d'entre eux donnent le nom de Merika<sup>(2)</sup>. Un quatrième fragment porte bien le titre *sm*, mais la suite étant perdue on ne peut assurer qu'il s'agisse encore de Merika ; cela d'autant plus que deux inscriptions tracées à l'encre sur des poteries, et portant les n°s 11 et 16 sur la même planche d'Emery, donnent aussi ce titre *sm*, mais suivi dans les deux cas d'un signe incomplet, qui ne peut être le *mr* du nom de Merika<sup>(3)</sup>.

En outre, ce tombeau terriblement ravagé par un feu particulièrement intense<sup>(4)</sup> n'a dû livrer qu'une très faible partie du mobilier et de la vaisselle qu'il avait pu contenir. Il est donc bien illusoire en pareil cas de s'efforcer d'établir une proportion entre un aussi petit nombre d'inscriptions recueillies, celles qui portaient le nom du propriétaire ayant parfaitement pu toutes disparaître.

Par ailleurs, il ne semble pas qu'il ait été absolument nécessaire dans la tombe d'un roi que des vases aient été gravés à son nom. C'est du moins ce que nous avons constaté à la Pyramide à degrés, où, parmi les dizaines de milliers de vases qui y furent entassés, aucun ne fut trouvé gravé au nom de l'Horus Neteri-khet, alors que les noms de la plupart de ses prédécesseurs des deux premières dynasties y ont été découverts. La même constatation a pu être faite dans des complexes funéraires ultérieurs de l'Ancien Empire, ceux de Khéphren, de Mykérinos et de Sahourê. En revanche, il n'a pas été rare de trouver dans des tombes privées, sous les premières dynasties, un ou plusieurs vases gravés au nom d'un roi : ainsi,

(1) Cf. Kaplony, *op. cit.* I, p. 148-149.

(2) Cf. Emery, *GT* III, pl. 38.

(3) *Ibidem*, pl. 38, n°s 11 et 16.

(4) Emery écrivait (*ibidem*, p. 11) : « The fire not only burnt out the burial chamber, but it destroyed large areas of the super-

structure to such an extent that the brick-work of walls of 5 metres thick was burnt red throughout. Such a fire must have smouldered for weeks, and we may not be in error in considering that it was done deliberately with official sanction ... ».

par exemple, les vase ou fragment portant le *serekh* en relief ou gravé de l'Horus Narmer découverts à Zaouiêt el-Aryân et dans la tombe 1892 à Tarkhân, les *serekhs* de l'Horus Semerkhet gravés sur deux grandes poteries dans une tombe de la nécropole d'Hélouan, et celui de l'Horus Qa-â même sur un fragment de bol de schiste dans la tombe à redans simples (150 H 5) de la même nécropole. Il doit s'agir alors de dons faits par ces rois aux personnages ensevelis dans ces tombes.

Il convient enfin de rappeler que sur les 24 types d'empreintes de sceaux recueillis là, cinq types répartis en 15 exemplaires donnent de nombreux *serekhs* de l'Horus Qa-â, alors que seulement deux types d'empreintes, unique chacun, portent le nom de Merika<sup>(1)</sup>. Kaplony tente d'atténuer ce fait en arguant que la plupart des titres de fonctionnaires qui figurent sur les empreintes de sceaux concernent des services subordonnés indirectement à l'autorité de Merika<sup>(2)</sup>. Or, s'il s'est agi là du tombeau du roi, comme nous le pensons, n'était-il pas normal qu'il ait été approvisionné par les différents domaines ou services royaux ?

Une dernière objection à l'attribution du tombeau 3505 à l'Horus Qa-â est encore esquissée par Kaplony<sup>(3)</sup> qui reprend la suggestion, faite par H. Kees, d'un remaniement ou achèvement ultérieur de ce monument<sup>(4)</sup>, mais à laquelle ce savant avait finalement renoncé<sup>(5)</sup>. Il s'appuie sur l'apparition là de deux noms d'Horus inconnus, ce qui démontrerait, estime-t-il, que ce tombeau n'a pu avoir été terminé qu'au-delà de la fin du règne de Qa-â. Or, nous constatons que l'un de ces noms n'est que très partiellement attesté sur une empreinte de sceau incomplète, où n'apparaît plus, dans le *serekh*, que l'extrémité d'un seul signe, qui, telle qu'elle a été reproduite en dessin, n'est pas identifiable<sup>(6)</sup> : ou ce fragment de signe aura été mal interprété par le dessinateur, ou bien c'est l'empreinte même du signe qui aura subi une altération, sans doute lors de son application. Nous proposons ainsi d'y voir la terminaison gauche de la lettre — du nom de l'Horus Den (= Oudimou)<sup>(7)</sup>, antérieur de trois règnes à Qa-â.

(1) Cf. *ibidem*, p. 32-36 et pl. 37 et 38.

(2) Cf. Kaplony, *op. cit.* I, p. 148-149.

(3) *Ibidem*, p. 149.

(4) Cf. *OLZ* 52, p. 14 et 16.

(5) Cf. *ibidem*, 54, p. 566.

(6) Cf. Emery, *GT* III, pl. 37 en 6, où est donné le fragment de signe en question, qui

n'est pas reproduit de façon absolument exacte par Kaplony, *op. cit.* III, pl. 124, n° 742.

(7) Cf. les empreintes de sceaux de cet Horus dans Emery, *GT* III, pl. 106 en 1 (les *serekhs* de gauche); ces documents sont reproduits par Kaplony, *op. cit.*, pl. 57, n° 205.

Quant au second nom, gravé sur un fragment de plat en schiste, c'est celui de l'Horus *Snfr-k<sup>3</sup>*, que nous avions découvert par ailleurs sur l'un des vases de la Pyramide à degrés<sup>(1)</sup>. Il pourrait s'agir soit, comme nous l'avions alors proposé<sup>(2)</sup>, d'un second nom pris par Qa-â sur la fin de son règne, soit de celui d'un co-régent ou d'un successeur éphémère, qui aurait été éliminé par le fondateur de la II<sup>e</sup> dynastie, presqu'aussitôt après qu'il eut présidé aux funérailles de Qa-â, au cours desquelles on aurait gravé son *serekh* sur quelques vases offerts par lui.

Telles sont les mises au point qu'il nous a paru nécessaire de faire pour réfuter la « thèse » tendant à démontrer que les inscriptions et particulièrement les empreintes de sceaux recueillies dans ces grands tombeaux s'opposeraient à leur qualification royale. Ceci posé, les différents arguments que Emery, Ricke<sup>(3)</sup> et nous-même avions présentés conservent donc toute leur valeur, et parmi eux l'apparition de ce temple de culte funéraire au Nord du grand tombeau 3505 constitue, nous allons le voir, le facteur déterminant.

*Le temple funéraire nord du tombeau 3505.*

Le plan de ce temple couvre une superficie de près de 600 m<sup>2</sup>; composé autour d'une chambre principale de culte, où ont été découverts encore en place dans une niche les restes de deux statues de bois, il comporte une douzaine d'autres pièces ou passages ainsi qu'une cour d'environ 6 m 50 × 10 m (voir le plan, fig. 3). Après avoir franchi l'enceinte de l'ensemble du complexe vers son extrémité Nord-Est, on trouve le passage d'entrée du temple, large de 1 m 15, aménagé dans la façade Est de ce dernier, qui prolonge le mur oriental de la première enceinte du tombeau. Un vestibule rectangulaire Nord-Sud conduit alors du côté Sud à une petite antichambre carrée d'où l'on accède d'une part, en franchissant le mur méridional du temple, à l'espace laissé libre entre le massif du tombeau et son enceinte, et, d'autre part vers l'Ouest, à une chambre-couloir de 8 m 75 × 1 m 08. Du côté Nord, le vestibule d'entrée donne accès par un couloir dirigé perpendiculairement, d'Est en Ouest, à la partie centrale du temple. Celle-ci comprend d'abord une antichambre de 6 m 20 × 2 m 35, oblongue du Nord

<sup>(1)</sup> Cf. Lacau et Lauer, *Pyr. à degrés*, IV, 1<sup>er</sup> fasc., pl. 17, n° 86.

<sup>(2)</sup> Cf. *ibidem*, 2<sup>e</sup> fasc., p. 40.

<sup>(3)</sup> Cf. H. Ricke, *Bemerkungen* I, p. 43, 55-56, 58-59; *Bemerkungen* II, p. 12-13, 127, et dans *Biblio. Or.* VIII, n° 5 (1951), p. 173-174.

au Sud, avec deux passages vers l'Ouest : le premier aboutit aussitôt à une chambrette de 2 m × 1 m 20 et le second conduit, après une chicane, à la cour occupant la partie Sud-Ouest du temple. Très largement ouverte vers le Sud, l'antichambre se prolonge directement par le sanctuaire dont le plan est en forme de double T.

De la première branche de T vers l'Ouest on débouche dans une chambre oblongue (5 m 30 × 1 m 20) disposée parallèlement au sanctuaire; quant à l'autre extrémité de la branche de ce T, elle constitue une niche rectangulaire où étaient juxtaposées les statues précitées. Il ne subsistait plus, de l'une de ces statues, que le socle avec les deux pieds (le gauche précédant le droit) ainsi que le bas de la jambe droite, et de la seconde, la moitié antérieure du socle avec seulement le pied gauche assez dégradé<sup>(1)</sup>. Ces maigres vestiges ont permis néanmoins d'estimer aux 2/3 de la grandeur nature la dimension de ces statues de bois, les plus anciennes connues pour cette époque de la I<sup>re</sup> dynastie<sup>(2)</sup>. Dans la partie méridionale du sanctuaire occupant la seconde branche du double T, subsistent des vestiges d'un dallage de pierre : cinq dalles de calcaire de forme rectangulaire, atteignant au plus 0 m 90 × 0 m 60, y sont encore en place à l'extrémité orientale de la seconde branche du double T : ailleurs que dans ce sanctuaire, et même là dans la niche aux statues, le sol était simplement constitué de terre argileuse damée et recouverte d'une épaisse couche de plâtre blanc. Les parois du sanctuaire ainsi que celles de la chambre qui lui est accolée à l'Ouest étaient à l'origine peintes en jaune au-dessus d'une bande noire haute de 16 centimètres à partir du sol, tandis que celles de la cour intérieure étaient revêtues de nattes de roseaux fixées à l'aide d'un mortier de boue argileuse. Près de l'angle Nord-Ouest de la cour un étroit accès vers le Nord débouche sur deux petites chambres orientées Est-Ouest, qui se commandent par un petit passage en chicane, peut-être pour mieux protéger des objets de culte. On peut ainsi se demander si une paire de stèles dans le genre de celles d'Abydos, n'aurait pas été dressée devant la paroi méridionale de la cour, adossées là en quelque sorte au tombeau ? Les offrandes

(1) Cf. Emery, *GT* III, pl. 27, ainsi que *Archaic Egypt*, pl. 27.

(2) Il convient toutefois de citer le beau masque de prisonnier libyen en bois du Museum of Fine Arts de Boston, qui, pro-

venant d'Oum el-Gaâb en Abydos, remonterait peut-être également à la I<sup>re</sup> dynastie. Cf. Vagn Poulsen, *Egyptian Art*, p. 30-31 (New York Graphic Society Ltd. Greenwich, Connecticut).

consacrées devant les statues auraient été ensuite déposées, comme à Meïdoum ou à Dahchour, sur une table d'offrandes placée entre les stèles.

Tel est ce vaste lieu de culte où, malgré tout, certains égyptologues se refusent encore à reconnaître un temple funéraire royal.

Barry Kemp, en particulier, qui à la suite de Kaplony voudrait attribuer ce tombeau 3505 au notable Merika, tente d'insérer son temple dans le cadre du développement des tombes privées à l'époque thinite<sup>(1)</sup>, sur lesquelles on est mieux documenté, pour la II<sup>e</sup> dynastie, que sur les tombes royales. Son argumentation est la suivante : ces tombes privées montreraient, estime-t-il, que le culte funéraire aurait compris deux services d'offrandes distincts, l'un pour le défunt même qui se serait effectué devant une niche fausse-porte principale, et l'autre pour sa ou ses statues devant celles-ci. Cela serait, d'une part, clair au tombeau de Hési-rê, qu'il cite bien que daté du règne de Djoser (voir le plan de Hési-rê, fig. 4, en haut) ! Là, en plus du couloir aux simulacres de portes d'apparat de palais, qui comportait les fameux panneaux en bois de ce personnage pour son propre culte, avait été disposée, peut-être pour ses statues, une chambre à l'extrémité sud du monument, immédiatement à gauche de son entrée. D'autre part, cela apparaîtrait encore plus nettement au très grand tombeau QS. 2407 de la même période (voir fig. 4, au centre à droite et fig. 5). Ce dernier présente, en effet, branché sur sa chapelle cruciforme, avec grande niche fausse-porte, peut-être à offrandes, tout un groupe de petites pièces annexes, probablement pour le culte des statues, dont le plan rappelle, en beaucoup plus petit, celui du temple de notre tombeau 3505. Mais, outre le fait que ces deux tombeaux, datant de la III<sup>e</sup> dynastie, lui sont postérieurs de près de deux siècles, l'emplacement du temple de QS. 2407 se trouve exactement à l'opposé, c'est-à-dire au Sud au lieu du Nord. B. Kemp, qui est ainsi bien obligé de reconnaître qu'il y a là « a major obstacle to the linking of the two », cherche à contourner le dit obstacle en citant d'autres exemples qui permettraient, croit-il, un acheminement de l'un à l'autre. Ce sont d'abord deux tombes S. 3120 et 3121, assez semblables entre elles, qui postérieures de peu au tombeau 3505 présentent comme lui une entrée à l'Est, près de l'angle Nord-Est (voir le n° 3121, fig. 5).

<sup>(1)</sup> Cf. Barry J. Kemp, « The Egyptian 1st Dynasty Royal Cemetery », dans *Antiquity* 41 (1967), p. 22-32.

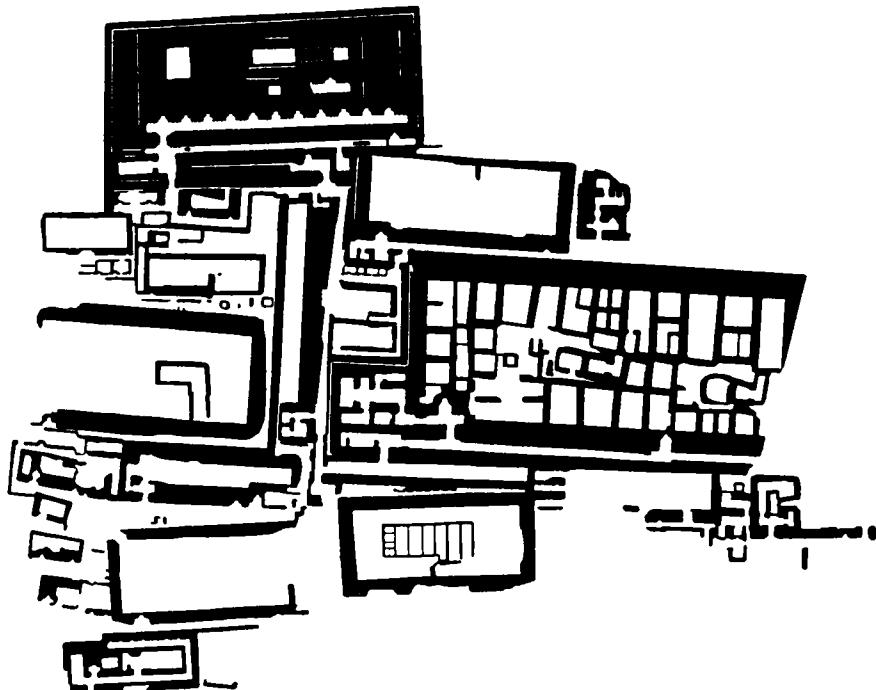


Fig. 4. — Plan de mastabas des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> dynasties à Saqqarah Nord, par J.E. Quibell, montrant en haut le tombeau de Hésy, sur la droite le grand tombeau QS. 2407, et tout en bas le tombeau QS. 2464.

Même si l'on accepte de reconnaître ici l'indication du second service de culte, celui concernant les statues, avec accès coudé de protection, le plan en demeure fort différent de celui du temple du tombeau 3505. Notre collègue cite alors un autre mastaba QS. 2464 (voir fig. 5), qu'il place abusivement au début de la II<sup>e</sup> dynastie, alors que sa chapelle cruciforme le situe manifestement à la III<sup>e</sup>. Ce dernier mastaba ne pouvant ainsi constituer une transition entre les deux groupes, l'argumentation de Kemp n'est pas à retenir, d'autant que l'évolution du plan des lieux de culte, qu'il croit déceler, ne marque aucun progrès au cours des quelque 150 années au moins qui séparent le règne de Qa-â, à la fin de la I<sup>re</sup> dynastie, de celui de Djoser, à la III<sup>e</sup>. Cette évolution serait même très nettement régressive puisque, partant d'un véritable temple de culte funéraire prolongeant au Nord le tombeau 3505, elle aboutirait, dans le meilleur des cas, au mastaba QS. 2407 pourtant nettement plus vaste, à un lieu de culte pour les statues de superficie

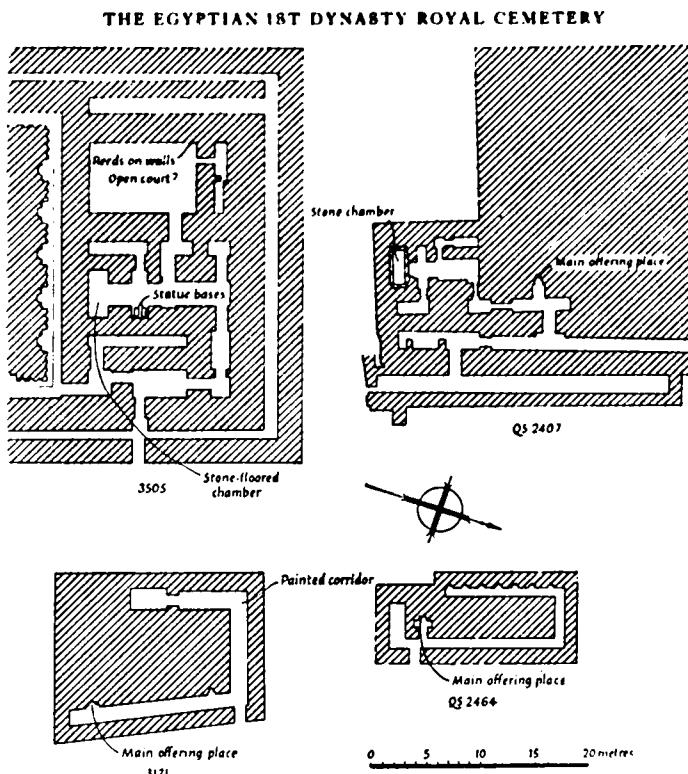


Fig. 5. — Plans comparés du temple funéraire du tombeau de l'Horus Qa-â, n° 3505, du mastaba 3121 (fin I<sup>e</sup> dynastie) et des mastabas QS. 2407 et 2464 (III<sup>e</sup> dynastie), d'après Barry J. Kemp.

au contraire trois ou quatre fois moindre que là, et situé non plus au Nord, mais accolé à l'angle Sud-Est du massif principal.

Toute l'argumentation ingénieusement développée par Kemp ne fait ainsi que rendre encore plus évidentes l'extrême originalité et l'importance exceptionnelle de ce temple Nord au grand tombeau 3505 à la fin de la I<sup>e</sup> dynastie. Pareille innovation, dont on ne retrouve aucun développement dans les tombes privées construites ensuite tout au long de la II<sup>e</sup> dynastie, serait absolument inexplicable s'il ne s'était pas agi là d'un monument royal. C'est, en effet, toujours pour des rois que les innovations majeures furent apportées en Egypte au culte et aux constructions funéraires que, plus tard les hauts dignitaires, puis les autres fonctionnaires ou prêtres, s'efforcèrent d'imiter en les adaptant à la mesure de leurs moyens évidemment beaucoup moindres.

Si l'on considère donc ce tombeau 3505, non comme celui du dignitaire Merika, mais comme celui du roi Qa-â, et si l'on compare le plan de son temple à celui du temple funéraire de Djoser au Nord de sa pyramide (voir Pl. XVIII), on ne peut qu'être frappé par les analogies qu'ils présentent. Dans l'un et l'autre nous trouvons : couloir d'accès au sanctuaire décrivant un large détour par le Nord, pieds-droits recouvrant ce couloir d'accès, chambres longues et étroites où l'on pénètre près d'un angle, passages en chicane, niches pour les statues de culte, et enfin cour à ciel ouvert où se dressaient peut-être les stèles royales devant le massif du tombeau.

Ces deux temples ont ainsi dû constituer les maillons extrêmes de la chaîne composée principalement des temples funéraires royaux de la II<sup>e</sup> dynastie malheureusement disparus. Nous ne connaissons, en effet, que les appartements souterrains de deux tombes royales de cette dynastie, l'une et l'autre à Saqqarah, celle du premier de ses rois, Hotepsekhemoui, et celle du troisième, Nineter; mais nous ne possédons que le plan complet de la première<sup>(1)</sup>. Quant aux superstructures en brique crue de ces tombes, elles ont été totalement détruites. Au tombeau de Hotepsekhemoui, les pièces et galeries souterraines s'étendent sur quelque 120 mètres de long, depuis le départ de la descenderie au Nord jusqu'à la dernière chambre au Sud; la superstructure devait bien avoir une longueur au moins égale, et sa partie Nord aurait sans doute été occupée par le temple funéraire où devait prendre dorénavant la descenderie, ainsi qu'on le constatera encore aux complexes des pyramides de Djoser et de Sekhem-khet.

Ces temples Nord auraient été réservés, comme nous le voyons déjà au tombeau 3505, à un culte rendu devant des statues. Quant aux offrandes pour le défunt même ou son *ka*, nous constatons que, dans les grands tombeaux du type de Négadah, des approvisionnements considérables étaient disposés dans les chambres de cloisonnement de leurs massifs, et qu'à partir de Hotepsekhemoui ces approvisionnements le sont dans les nombreux magasins souterrains que comportent dès lors les tombes royales.

Nous ignorons si les superstructures de ces dernières présentaient encore le décor en portes d'apparat de palais du type de Négadah, tout au moins sur leur façade orientale, ou si ce décor était réduit simplement à ces deux niches à redans

<sup>(1)</sup> Cf. notre note 1 page 49.

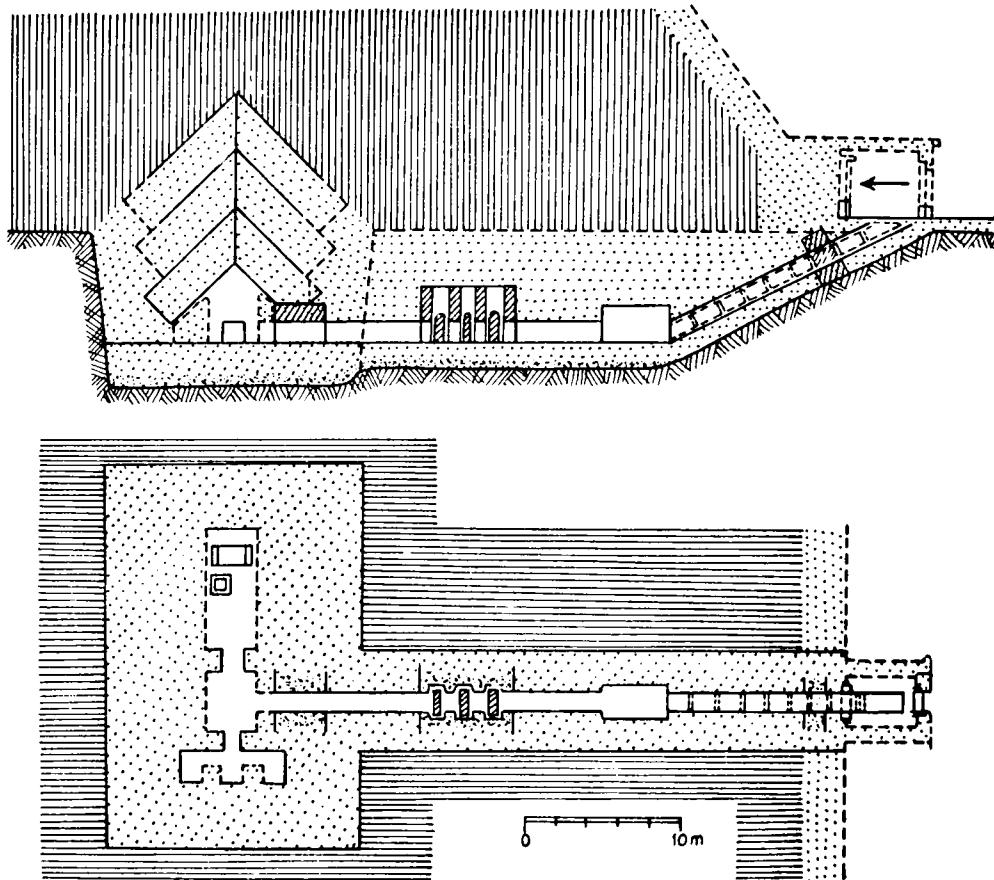


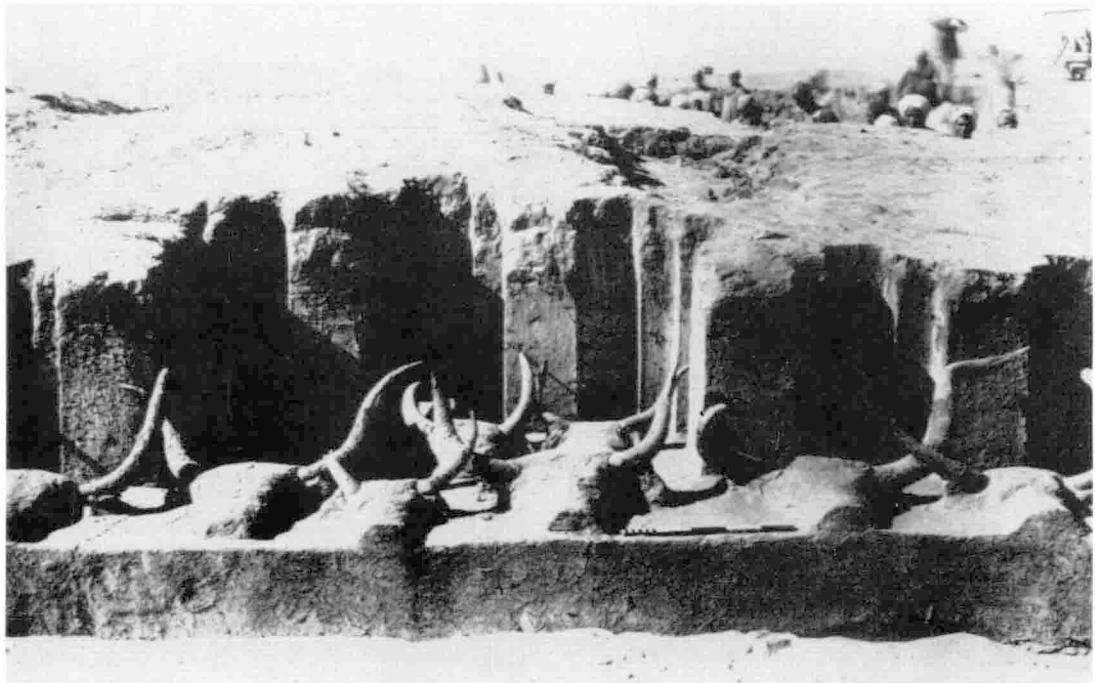
Fig. 6. — Plan et coupe de la descenderie et de l'appartement funéraire de la pyramide de Téti.

d'importance inégale — la plus grande étant au Sud — qui apparaissent au début de la II<sup>e</sup> dynastie dans les tombes privées.

Ce ne sera donc qu'à la fin de la III<sup>e</sup> dynastie, et au début de la IV<sup>e</sup>, lorsque les pyramides ne comporteront plus, comme aux pyramides à degrés de Saqqarah et de Zaouiêt el-Aryân, d'importants magasins souterrains, que les architectes décideront de déplacer le temple vers l'Est, pour y accueillir plus directement les envois des domaines de Haute et de Basse Egypte acheminés de ce côté, et les entreposer dans des magasins en surface; ces derniers encadreront les salles de culte, où des offrandes seront présentées aux statues du roi défunt et déposées sur des tables d'offrandes devant ses stèles.

Néanmoins à Dahchour, à la base de la face Nord de la « rhomboïdale » et sensiblement axés sur le départ de la descenderie, situé beaucoup plus haut, subsistent des vestiges d'un modeste lieu de culte; ils comportent des restes d'une petite table d'offrandes de pierre entre deux murets de brique crue presque arasés<sup>(1)</sup>. Plus tard aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> dynasties, lorsque la descenderie ne prit plus naissance à flanc de la pyramide mais à son pied, on construisit autour de son départ une chapelle d'offrandes où fut dressée une seconde stèle (voir fig. 6) au point marqué d'une flèche, et ce dispositif se retrouvera encore à la XII<sup>e</sup> dynastie à la pyramide de Sésostris I<sup>er</sup>. Il s'agit alors peut-être là, à Licht, de la dernière survivance de ce temple funéraire Nord dont le premier exemple était apparu quelque huit siècles plus tôt à Saqqarah au grand tombeau 3505 à redans complexes; celui-ci pour cette raison majeure, qui s'ajoute, nous l'avons vu, à bien d'autres, n'a donc pu être qu'un monument royal qu'il y a tout lieu d'attribuer à l'Horus Qa-â, le dernier roi de la I<sup>re</sup> dynastie.

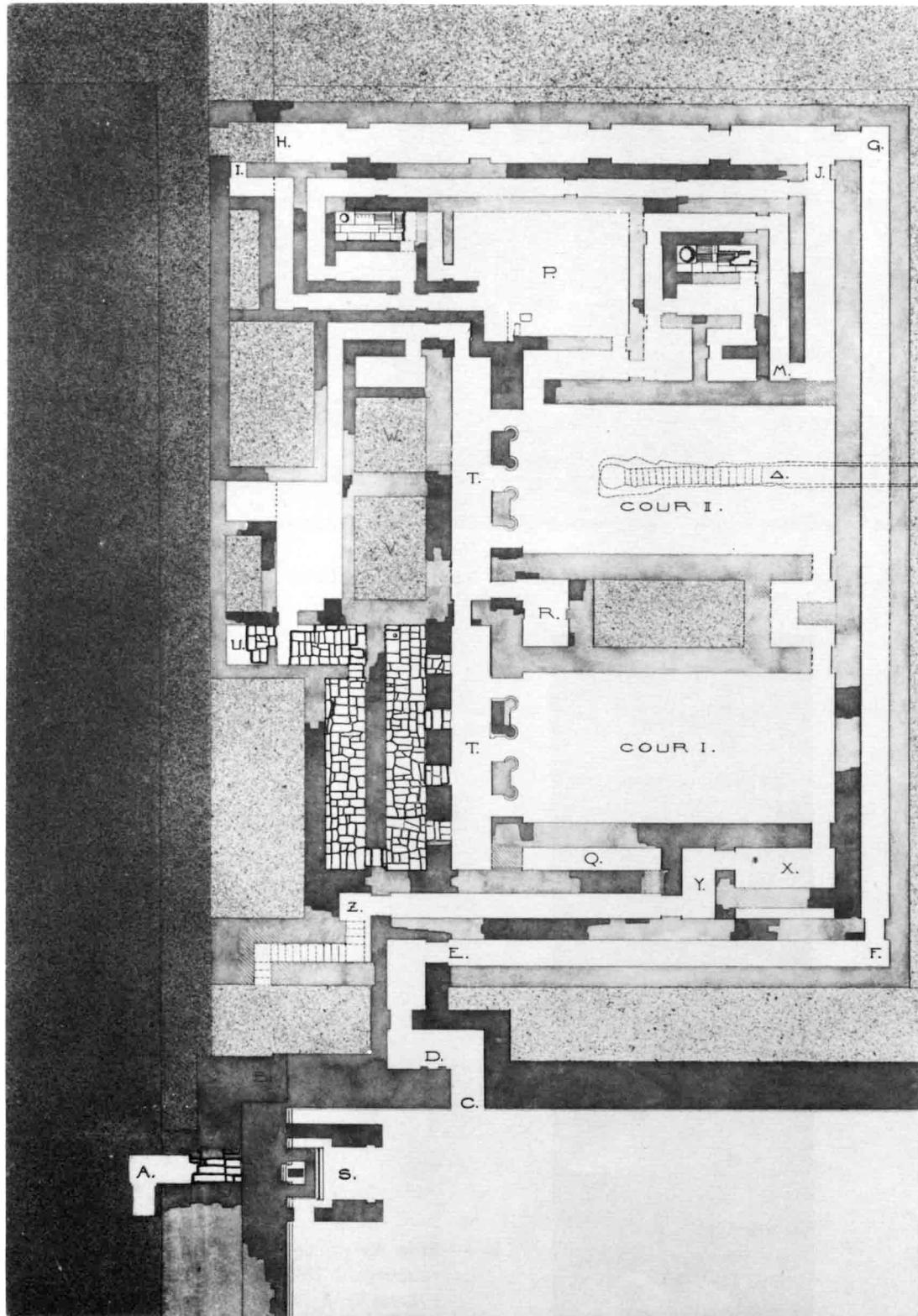
<sup>(1)</sup> Cf. Ahmed Fakhry, *The Mon. of Sneferu at Dahshur, I, The Bent Pyramid*, p. 41-42, fig. 6 et pl. VII.



A. — Les simulacres de têtes de bœufs du tombeau de l'Horus Djet (Saqqarah n° 3504).



B. — Stèle du prince et prêtre Merika retrouvée à l'Est du tombeau de l'Horus Qa-â, n° 3505 à Saqqarah, et à côté de la tombe subsidiaire M.



Plan du temple funéraire de Djoser au Nord de sa pyramide.